Association « Les Quatre Vents»

30 Rue d'Hergnies

59199 BRUILLE SAINT AMAND

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

AUDIT BDL

LE CONSEIL EN +

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AUDIT BDL

LE CONSEIL EN +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AUDIT BDL
LE CONSEIL EN +

AUDIT BDL
Commissaires aux Comptes associés
Patrick CHAVALLE
Claire CHAVALLE
Guillaume DELAETER
Frédéric DELMART
Alain FONTAINE
Cyrille LANGUILLE
Arnaud L'HERMINÉ
Corinne NOIRET-HOURIEZ
Isabelle TARANNE
Jacques THOMÉ
Eric VANNESTE

Association « Les quatre vents »

30 Rue d'Hergnies

59199 BRUILLE SAINT AMAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association Les quatre vents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Quatre Vents relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons contrôlé la conformité des tarifs appliqués avec les arrêtés de tarification des financeurs.

Nous avons contrôlé le cadrage des produits de tarification avec le logiciel de facturation.

Nous avons validé l'exhaustivité des charges de personnel, le correct calcul des congés et primes à payer.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au trésorier d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au trésorier d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Fait à Valenciennes, le 17 juin 2025

SAS BDL AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI

Signé par Claire Chavalle
Le 17/06/2025
ID: tx_Y90gkeX99DzL

Claire CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associée

SAS BDL AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI

Patrick CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associé

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 1598 Avenue de la Marne 13700 MARCO-EN-BARŒUL

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	55 077	48 115	6 962	7 107
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	106 173		106 173	106 173
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	679 786	596 943	82 843	116 334
	Autres immobilisations corporelles	411 637	270 895	140 742	167 836
	Immobilisations corporelles en cours	49 790		49 790	2 500
	Avances et acomptes				6 600
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	14		14	14
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	48 408		48 408	43 965
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**1 350 884**	**915 952**	**434 932**	**450 529**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	407 047	1 819	405 228	426 818
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	27 443		27 443	17 361
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 114		200 114	
	DISPONIBILITES	368 324		368 324	226 828
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 002		16 002	18 862
	TOTAL (II)	**1 018 930**	**1 819**	**1 017 111**	**689 869**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**2 369 814**	**917 771**	**1 452 043**	**1 140 398**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 053	2 419
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	54 672	154 111
	Autres		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(281 201)	(232 566)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(39 807)**	**(148 074)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**(266 336)**	**(226 529)**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	32 485	40 281
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**32 485**	**40 281**
	Total des fonds propres	**(233 852)**	**(186 248)**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	29 521	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**29 521**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	74 878	118 937
	Emprunts et dettes financières divers	3 600	3 760
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 063	212 282
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	545 141	501 314
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 690	15 933
	Autres dettes	36 209	46 926
	Produits constatés d'avance	714 794	427 475
	Total des dettes	**1 656 374**	**1 326 645**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 452 043**	**1 140 398**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(39 807,33)	(148 073,57)
(1) Dont à moins d'un an	1 618 697	1 251 957
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	157	121

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 1998 Avenue de la Marne 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1398 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	50 205	61 566
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 668 070	3 583 147
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	54 098	86 958
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	4 900	757
	Total des produits d'exploitation	**3 777 273**	**3 732 428**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 289 742	1 205 926
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	170 608	174 293
	Salaires et traitements	1 673 189	1 746 419
	Charges sociales	576 369	613 139
	Dotation aux amortissements et dépréciations	81 646	88 815
	Dotation aux provisions	29 521	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 828	58 305
	Total des charges d'exploitation	**3 822 902**	**3 886 896**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(45 629)**	**(154 468)**

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 1978 Avenue de la Marne 69700 MARCY-L'ETOILE

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
		RESULTAT D'EXPLOITATION	(45 629)	(154 468)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		249	1 083
		Total des produits financiers	249	1 083
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		929	1 327
		Total des charges financières	929	1 327
		RESULTAT FINANCIER	(681)	(244)
		RESULTAT COURANT avant impôts	(46 309)	(154 712)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		280 7 797	7 560 7 206
		Total des produits exceptionnels	8 077	14 766
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 547	2 667 5 441
		Total des charges exceptionnelles	1 547	8 107
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 530	6 659
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		28	20
		TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	3 785 599 3 825 406	3 748 276 3 896 350
		EXCEDENT ou DEFICIT	(39 807)	(148 074)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 452 043** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **3 785 599** euros
  - un total charges de **3 825 406** euros

  - dégage un résultat de **-39 807** euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1598 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association LES QUATRE VENTS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Objet social de l'association

Selon ses statuts, "l'association a pour objet la création, le développement et la gestion d'établissements et services à caractère médicosocial, et notamment les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, relevant de l'article 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que l'organisation et la promotion des actions culturelles, festives, ou sociales de quelques natures qu'elles soient, dans le but de favoriser le développement des actions sanitaires, sociales ou médicosociales au sein de ses établissements et services".

Depuis l'origine, son activité consiste en la gestion de l'EHPAD 'RESIDENCE LES QUATRE VENTS' à BRUILLE ST AMAND, établissement d'une capacité totale de 72 lits et places dont 11 lits en Unité de Vie Alzheimer (UVA), 3 lits d'accueil temporaire et 2 places d'Accueil de jour.

Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Crise sanitaire COVID 19 & conséquences financières

Pour mémoire, la crise sanitaire, qui avait débuté à compter du mois de mars 2020, s'est poursuivie au cours des années 2021, 2022 et en partie sur 2023.
Dans ce contexte, l'association s'était attachée à mettre en oeuvre les mesures sanitaires et sociales nécessaires à la protection de la santé des résidents et des salariés de l'EHPAD.
A noter que face aux différentes vagues de contaminations successives de l'épidémie, l'entité avait été fortement impactée, ce qui lui avait demandé systématiquement une forte mobilisation de ressources, notamment au niveau du personnel employé.

Sur un plan financier au cours de cette période, cela s'était notamment traduit par la dégradation de ses résultats d'exploitation et la réalisation de déficits successifs :
*2021 : - 108 042 €
*2022 : - 68 666 €
*2023 : - 148 074 €

Pour l'exercice 2024, le résultat généré ressort également déficitaire à hauteur de – 39 807 €, mais en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent de + 108 K€. Ceci résulte du plan d'actions (toujours en cours) visant à rétablir une situation qui soit saine financièrement le plus rapidement possible.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1978 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1998 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Autres informations

-Précisions sur les produits d'exploitation : 3 777 273 € au titre de l'exercice 2024 et réparti comme suit

Produits des activités annexe	50 205 €
Concours publics et subventions d'exploitation	3 668 070 €
Reprise de provisions et Transferts de charges	54 098 €
Autres produits	4 900 €

-Les charges constatées d'avance (16 002 €) ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à l'exercice ultérieur.

-Les produits constatés d'avance (714 794 €) ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Il s'agit principalement :

* d'un étalement de la redevance versée par la SA HABITAT DU NORD pour la cession de parcelles de terrain par le biais d'un bail emphytéotique (298 480 €) ;
* du versement d'avance dans le cadre du projet territorial bucco-dentaire au titre des années 2025 à 2027 (370 000 €) ;
* du versement d'avance au titre de la subvention PAERPA 2025 (45 814 €).
* du versement d'avance au titre de la subvention Handi Danse 2025 (500 €).

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice 2024 à 86 337 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :
- les droits accumulés en fin de carrière selon la méthode rétrospective prorata temporis et selon la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans
- le taux moyen d'augmentation des salaires: 1,5 %
- le taux d'actualisation retenu : 3.42 %
- le taux moyen des charges sociales : 56.23 % pour les cadres, 39.89 % pour les employés administratifs et 47.2 % pour les professions intermédiaires.

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 1598 Avenue de la Marne I 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément :
- au réglement ANC 2014-03 ;
- au réglement ANC 2018-06 ;
- au réglement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 452 043 €.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 785 599** euros et un total **charges** de **3 825 406** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-39 807** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1978 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ en retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. Le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1378, Avenue de la Marne 66700 MARCQ-EN-BARŒUL

Immobilisations

Etat exprimé en euros

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt pà p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	51 183		3 894			55 077
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 183		3 894			55 077
CORPORELLES	Terrains	106 173					106 173
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	679 853		470		536	679 786
	Instal., agencement, aménagement divers	109 136		4 689			113 825
	Matériel de transport	7 693					7 693
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	245 657		12 222		743	257 136
	Emballages récupérables et divers	32 984					32 984
	Immobilisations corporelles en cours	2 500		47 290			49 790
	Avances et acomptes	6 600			6 600		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 190 594		64 671	6 600	1 279	1 247 385
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	14					14
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	43 965		7 851		3 408	48 408
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 979		7 851		3 408	48 422
	TOTAL	1 285 756		76 415	6 600	4 687	1 350 884

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1598 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	44 076	4 039		48 115
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**44 076**	**4 039**		**48 115**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	563 518	33 603	179	596 943
	Autres instal., agencement, aménagement divers	36 010	10 801		46 811
	Matériel de transport	4 636	1 627		6 264
	Matériel de bureau, mobilier	156 670	30 253	743	186 180
	Emballages récupérables et divers	30 317	1 324		31 640
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**791 151**	**77 608**	**922**	**867 838**
	TOTAL	**835 227**	**81 647**	**922**	**915 952**

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 15 bis, Avenue de la Marne 69700 MARCY-EN-BEAUJOLAIS

Provisions

Etat exprimé en **euros**

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		29 521		29 521
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		29 521		29 521
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	1 819			1 819
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 819			1 819
	TOTAL GENERAL	1 819	29 521		31 340
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		29 521		
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

COMMISSAIRE AUX COMPTES BDL Audit 1578 Avenue de la Marne 69700 MARCY-SUR-BARDON

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	48 408	3 053	45 355
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	1 819	1 819	
	Autres créances clients, usagers	405 228	405 228	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	450	450	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 571	7 571	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	19 423	19 423	
	Charges constatées d'avance	16 002	16 002	
	TOTAL DES CREANCES	**498 900**	**453 545**	**45 355**
	Prêts accordés en cours d'exercice	7 851		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 408		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	157	157		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	74 722	37 045	37 677	
	Emprunts et dettes financières divers	3 600	3 600		
	Fournisseurs et comptes rattachés	241 063	241 063		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	256 855	256 855		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 049	160 049		
	Impôts sur les bénéfices	28	28		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	128 208	128 208		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 690	40 690		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	36 209	36 209		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	714 794	714 794		
	TOTAL DES DETTES	**1 656 374**	**1 618 697**	**37 677**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 094			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
13 bis Avenue de la Marne 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en **euros**

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	154 111			99 438	54 672
Autres réserves					
Report à nouveau					
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	(232 566)	(148 074)	99 438		(281 201)
Excédent ou déficit de l'exercice	(148 074)	148 074		39 807	(39 807)
Situation nette	**(226 529)**		**99 438**	**139 246**	**(266 336)**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	40 281			7 797	32 485
Provisions réglementées					
TOTAL	**(186 248)**		**99 438**	**147 042**	**(233 852)**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1398 Avenue de la Marne 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		16 002	**16 002**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**16 002**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
BDL Audit
1590 Avenue de la Marne | 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**714 794**
Redevance SA HABITAT DU NORD - Terrain		298 480	
Subvention Projet Territorial Bucco-Dentaire 2025/2027		370 000	
Subvention PAERPA 2025		45 814	
Subvention Handi Danse 2025		500	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**714 794**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AUDIT BDL
LE CONSEIL EN +

AUDIT BDL
Commissaires aux
Comptes associés
Patrick CHAVALLE
Claire CHAVALLE
Guillaume DELAETER
Frédéric DELMART
Alain FONTAINE
Cyrille LANGUILLE
Arnaud L'HERMINÉ
Corinne NOIRET-HOURIEZ
Isabelle TARANNE
Jacques THOMÉ
Eric VANNESTE

Association « Les quatre vents »

30 Rue d'Hergnies

59199 BRUILLE SAINT AMAND

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relatif à la clôture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnies nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de L612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

En application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **CONTRAT DE TRAVAIL**

  - **Personne concernée**

Monsieur Yssoufi ATTOUMANI est directeur de l'association « Les quatre vents » depuis le 30 juillet 2012.

  - **Nature**

La rémunération brute annuelle du directeur, Monsieur ATTOUMANI, s'est élevée sur l'exercice 2024 à 91 263 €.

Fait à Valenciennes, le 17 juin 2025

SAS BDL AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI

Signé par Claire Chavalle
Le 17/06/2025
ID: tx_Y90gkeX99DzL

Claire CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associée

SAS BDL AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI

Patrick CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associé